

# Médicaments anti-rhume : que doit-on dire aux patients?

**Asthme :**  
Cipla Maroc lance  
le premier aérosol  
à base de salbutamol  
«made in Morocco»

- Chronique
- Revue de presse
- Nouveaux produits
- Dates à retenir



# Médicaments anti-rhume : que doit-on dire aux patients?

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Les patients sont de plus en plus méfiants vis-à-vis des traitements anti-rhume. En l'absence de communication officielle, les professionnels de santé ont été pris au dépourvu. Quant aux utilisateurs de ces traitements, ils estiment, dans leur majorité, que ces médicaments ne doivent plus être utilisés comme c'est le cas dans d'autres pays, sachant que seuls les médicaments contenant de la pseudoéphédrine sont concernés.

C'est l'Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé (ANSM - France) qui a suscité des inquiétudes parmi les usagers de ces médicaments le 22 octobre 2023, date à laquelle elle a publié un point d'information intitulé «En cas de rhume, évitez les médicaments vasoconstricteurs par voie orale !» Dans ce point d'information, l'Agence française indique que «Des infarctus du myocarde et des accidents vasculaires cérébraux peuvent survenir après l'utilisation de médicaments vasoconstricteurs à base de pseudoéphédrine destinés à soulager les symptômes du rhume». D'après l'Agence française, ces événements peuvent se produire quelles que soient la dose et la durée du traitement. Elle précise,

toutefois, que le risque demeure très faible.

L'ANSM a pris sa décision en s'appuyant sur des données récentes issues des bases de données de pharmacovigilance et de la littérature médicale qui font état de cas de syndromes d'encéphalopathie réversible postérieure (PRES) et de syndromes de vasoconstriction cérébrale réversible (RCVS) après la prise d'un vasoconstricteur oral contenant de la pseudoéphédrine. Et comme ces médicaments sont commercialisés dans d'autres pays européens, l'ANSM a demandé leur réévaluation au niveau européen sur la base de ces nouvelles données. Les conclusions de cette réévaluation européenne du rapport bénéfices/risques de la pseudoéphédrine ne seront connues que dans environ six semaines.

Le Collège de la médecine générale, le Conseil national professionnel d'ORL, ainsi que l'Ordre national des pharmaciens et les Syndicats de pharmaciens d'officine s'associent à cette recommandation de ne pas utiliser les formes orales des médicaments vasoconstricteurs pour soulager les symptômes du rhume, une rhinopharyngite bénigne d'origine virale.



Étant donné que quatre spécialités à base de pseudoéphédrine sont commercialisées au Maroc, on peut légitimement nous poser des questions sur leur place dans la prise en charge du rhume. Doit-on nous aligner sur la France en déconseillant leur utilisation ou doit-on attendre le compte rendu de la réévaluation européenne ?

En principe, c'est à la Commission nationale de pharmacovigilance, et à elle seule, de réévaluer le rapport bénéfices/risques de la pseudoéphédrine et de prendre les décisions qui s'imposent. Ses recommandations devront être rapidement communiquées aux professionnels de santé afin qu'ils puissent informer, à leur tour, les malades.



## REVUE DE PRESSE

### Asthme : Cipla Maroc lance le premier aérosol à base de salbutamol «made in Morocco»

Dans un communiqué du 31 octobre 2023, Cipla a annoncé que sa filiale marocaine vient de lancer Asthalin, un aérosol à base de salbutamol qui augure de prochains lancements destinés à répondre aux besoins du marché marocain.

Asthalin est le premier inhalateur entièrement fabriqué au Maroc indiqué pour soulager les symptômes de l'asthme et de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO).

«Ce développement renforce notre position de leader dans le domaine des maladies respiratoires et notre engagement continu à fournir des traitements de qualité et

accessibles au patient marocain. Chez Cipla, le cœur de notre mission est de prendre soin de la vie. Nous sommes pleinement investis dans la création de solutions de soins de santé pour répondre aux besoins de nos patients», a déclaré Nishant Saxena, PDG Europe et marchés émergents de Cipla.

Cipla Maroc a établi une solide présence sur le marché depuis plus de 21 ans en misant initialement sur le B2B. En 2015, elle s'est orientée vers des opérations directes sur le marché marocain avant de se doter du premier site de production d'aérosols au Royaume.

Cipla a par ailleurs lancé diverses initiatives en collaboration avec les professionnels de santé et des institutions gouvernementales et non gouvernementales. Ces initiatives ont pour but d'améliorer le dépistage et la sensibilisation aux affections

respiratoires, notamment l'asthme, la BPCO et la rhinite allergique.

Par la mise en ligne de son site internet «Breathefree» et à travers les réseaux sociaux, Cipla contribue également à l'éducation thérapeutique des patients en leur permettant, entre autres, de mieux utiliser les dispositifs d'inhalation.

### La France approuve de façon anticipée Jemperli

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM - France) a annoncé mardi dernier avoir donné son feu vert, selon une procédure dite d'accès précoce, au médicament Jemperli développé par le laboratoire GSK.

«Depuis le 23 octobre, le médicament Jemperli - créé à





**Jemperli**  
(dostarlimab-gxly) Injection 500 mg

partir de la molécule dostarlimab - est disponible en accès précoce pour les femmes qui présentent un cancer de l'endomètre avancé nouvellement diagnostiqué ou récidivant», a annoncé l'Agence française.

Le cancer de l'endomètre touche près de 10.000 femmes par an en France.

Le médicament Jemperli, qui doit être associé à une chimiothérapie, constitue une nouvelle alternative pour la prise en charge du cancer de l'endomètre qui touche environ 10.000 femmes par an en France. Ce traitement a également obtenu le feu vert de la FDA (Agence fédérale américaine des produits alimentaires et médicamenteux) l'été dernier.

Source : [leparisien.fr](http://leparisien.fr)

## PLF 2024 : 2,5 milliards de DH de plus pour le secteur de la santé et de la protection sociale

D'après le ministre de la Santé et de la protection sociale, Khalid Aït Taleb, le budget global alloué au secteur de la santé et de la protection sociale connaîtra une augmentation de 9,1%, soit 2,559 milliards de DH au titre de l'année 2024 en comparaison avec l'année 2023.

Khalid Aït Taleb, qui présentait le budget sectoriel de son département au titre de l'exercice 2024 devant la Commission des secteurs sociaux à la Chambre des représentants,

a indiqué que les fonds mentionnés seront répartis selon les programmes budgétaires liés aux ressources humaines, au renforcement des capacités du système de santé, à la planification, la programmation et la coordination, au soutien aux missions du système de santé, à la santé reproductive, à la santé de la mère et de l'enfant, des jeunes et des personnes à besoins spécifiques, à la surveillance épidémiologique, à la veille et la sécurité sanitaires, à la prévention et la surveillance des maladies, outre des mesures et services de santé primaires, pré-hospitaliers et hospitaliers, et le renforcement et la mise à niveau des infrastructures et équipements de santé.

Évoquant les réalisations et le Plan d'action de 2024, le ministre de la Santé a rappelé le lancement du programme d'allocations familiales au profit de sept millions d'enfants en âge de scolarité avant fin 2023 et sa généralisation aux enfants en situation de handicap, aux nouveau-nés, outre les familles en situation précaire n'ayant pas d'enfants en âge de scolarité, surtout celles qui prennent en charge des personnes âgées.

Il a aussi souligné qu'à l'horizon 2025, il sera procédé à la généralisation de l'indemnité de perte d'emploi et à l'élargissement de la base d'adhésion au régime de retraite en rappelant qu'environ 5 millions de la population active ne bénéficient pas de retraite.

En ce qui concerne la poursuite des projets de construction et d'équipement des Centres hospitaliers universitaires (CHU), le ministre a énuméré le CHU d'Agadir doté d'une capacité d'accueil de 867 lits, de Laâyoune (500 lits), d'Errachidia (500 lits), de Guelmim (500 lits)

et l'hôpital Ibn Sina à Rabat qui sera doté d'une capacité d'accueil de 1.044 lits.

Le ministre de la Santé a également indiqué que près de 4 millions de familles démunies ont pu bénéficier de traitements dans les hôpitaux publics et privés, notant que l'État a pris en charge leurs cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale pour une enveloppe globale de 9,5 milliards de DH. Les dossiers de soins relatifs à la catégorie des personnes incapables de s'acquitter des cotisations ont atteint 1,6 million d'opérations d'accueil dans les hôpitaux publics jusqu'à fin juin 2023, a noté le ministre, soulignant la promulgation de la loi n° 60-22 relative au régime d'Assurance maladie obligatoire (AMO), concernant les personnes capables de s'acquitter des cotisations et n'exerçant aucune activité rémunérée ou non rémunérée.

M. Aït Taleb a annoncé que dans le cadre de la poursuite du contrôle des maladies transmissibles, les nouveaux cas de VIH ont baissé de 50% grâce, entre autres, aux cinq nouveaux centres de dépistage du VIH (Tétouan, Dakhla, Tiznit, Khénifra et Essaouira). Le ministre a, par ailleurs, évoqué le chantier de renforcement de la formation de base et continue, marqué par la prise d'une batterie de mesures, dont la hausse de la capacité d'accueil des Instituts supérieurs des professions infirmières et des techniques de santé (ISPITS) de 4.000 places au titre de l'année scolaire 2021-2022 à 6.200 places au titre de l'année scolaire 2022-2023, et la mise en place de nouvelles spécialités dans le cycle du Master au sein des ISPITS.

Source : MAP



## CIPLA

### ASTHALIN 100 µg / dose, Suspension pour inhalation en flacon pressurisé

**Composition :** Salbutamol  
**Classe thérapeutique :** Antiasthmatique, bêta-2-sympathomimétique  
**Présentation :** Flacon de 200 doses  
**PPV :** 37 dhs

### MAXIRICH, Capsule molle

**Composition :** 11 vitamines et 9 minéraux  
**Classe thérapeutique :** Multivitaminique et minéraux  
**Présentation :** Boite de 30  
**PPC :** 95 dhs

## ISIO

### DEPRINA 20 MG, Gélule [P]

**Composition :** Fluoxétine  
**Classe thérapeutique :** Antidépresseur, inhibiteur sélectif de la recapture de la sérotonine (ISRS)

**Présentation :** Boite de 30  
**PPV :** 159.10 dhs  
**Présentation :** Boite de 10  
**PPV :** 61.60 dhs

## LAPROPHAN

### YRIAS 5 MG, Comprimé pelliculé

**Composition :** Desloratadine  
**Classe thérapeutique :** Antihistaminiques H1

**Présentation :** Boite de 7  
**PPV :** 21.60 dhs  
**Présentation :** Boite de 15  
**PPV :** 40.70 dhs  
**Présentation :** Boite de 30  
**PPV :** 78.60 dhs

### YRIAS 0.50 MG / ML, Solution buvable

**Composition :** Desloratadine  
**Classe thérapeutique :** Antihistaminiques H1

**Présentation :** Flacon de 60 ML  
**PPV :** 25 dhs  
**Présentation :** Flacon de 150 ML  
**PPV :** 54 dhs

## SANOFI AVENTIS MAROC

### ESSENTIALE FORTE, Gélule

**Composition :** Phospholipides essentiels de soja  
**Indications :** Contribue à la protection du foie  
**Présentation :** Boite de 50  
**PPC :** 149 dhs

### SULIQUA 100 Unités / ML + 33 µG, Solution injectable en stylo rempli de 3 ML

**Composition :** Insuline glargine | Lixisenatide  
**Classe thérapeutique :** insuline glargine et lixisénatide  
**Présentation :** Boite de 3  
**PPV :** 1200 dhs

### SULIQUA 100 Unités / ML + 50 µG, Solution injectable en stylo rempli de 3 ML

**Composition :** Insuline glargine | Lixisenatide  
**Classe thérapeutique :** insuline glargine et lixisénatide  
**Présentation :** Boite de 3  
**PPV :** 1200 dhs

### SUVREZA 10 MG / 10 MG, Comprimé pelliculé

**Composition :** Rosuvastatine | Ezetimibe  
**Classe thérapeutique :** Inhibiteurs de l'HMG-CoA réductase en association avec d'autres modificateurs des lipides.  
**Présentation :** Boite de 30  
**PPV :** 322.00 dhs

## SOTHEMA

### TALTZ 80 MG / ML, Solution injectable de 1 ML à usage sous cutané, en auto-injecteur prérempli à usage unique

**Composition :** Ixekizumab  
**Classe thérapeutique :** Immunosuppresseurs, inhibiteurs de l'interleukine  
**Présentation :** Boite unitaire  
**PPV :** 10139.00 dhs



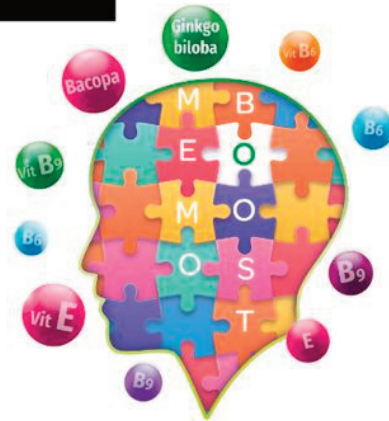
Cher(e) Docteur, Cher(e) Confrère,

Les laboratoires **PROMOPHARM s.a** ont le plaisir de mettre à votre disposition leur nouveau complément alimentaire.

# MEMOBOOST

MÉMOIRE CONCENTRATION

## Boostez votre mémoire



**MEMOBOOST** Est un complément alimentaire à base de **Ginkgo, Bacopa** et **vitamines E, B6** et **B9**

Contient :

- **Ginkgo** et **Bacopa** : contribue à améliorer la mémoire.
- **Vitamine E** : favorise la protection des cellules contre le stress oxydatif.
- **Vitamine B6** : contribue à réduire la fatigue.
- **Vitamine B9** : aide à maintenir des fonctions psychologiques normales.

**MEMOBOOST**, Une synergie d'actifs pour améliorer les **fonctions cognitives**, ainsi favoriser la **concentration** et la **mémorisation**.

Est particulièrement recommandé **en période de surmenage ou d'examen**.



PVC :  
180,00 DH

À partir de 15 ans  
1 gélule matin et soir  
30 gélules

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Cher(e) Docteur et cher(e) Confrère, en l'expression de nos sentiments distingués.



# DATE À RETENIR



Organized by

Venue Partner

Marketing Partner

**C** CENTRE INNOVATION E-SANTÉ

 Université Mohamed V de Rabat



 Q N A

**ieHEALTHF** 2023  
Collaboration | Progress | Reform

**Morocco International e-health**

Integrating eHealth & Tech for Smarter Healthcare in Morocco

**REGISTER NOW** → <https://www.iehealthf.com>

29<sup>th</sup> & 30<sup>th</sup> November 2023  
Faculty of Medicine and Pharmacy, Rabat, Morocco

DATE À RETENIR



# 11<sup>ème</sup> Congrès

Savoy Le Grand Hôtel Marrakech  
1, 2 et 3 décembre 2023

#### Recommandations :

La bronchiolite aigüe au Maroc de l'épidémiologie à la prévention

**Antibiothérapie et résistance aux antibiotiques**

**Vaccinologie**

**Nutrition et infection**

**Conférences**

**Ateliers**

**Séminaire** : Prévention des infections chez l'enfant VIH



Site web du  
11<sup>e</sup> Congrès



Site web de la  
Somipev

## Programme

**Présidente du Congrès**

A. EL MALKI-TAZI

**Contact**

Tél: 00212 670 099 114  
mbouskraoui@gmail.com

